



Le 4 septembre 2024

La Région Normandie et Saint-Lô Agglo renouvellent leur engagement pour financer des projets pour le territoire de Saint-Lô

Mercredi 4 septembre 2024, **Hervé MORIN**, Président de la Région Normandie, **Fabrice LEMAZURIER**, Président de Saint-Lô Agglo, ont signé à Agneaux le nouveau contrat de territoire de Saint-Lô Agglo pour la période 2023-2027, en présence de **Marie-Pierre FAUVEL**, Vice-présidente en charge des relations aux territoires.

Ce contrat prévoit l'accompagnement de 18 projets portés par Saint-Lô Agglo avec un investissement prévisionnel total de plus 31,5 millions d'euros et une participation de la Région Normandie de près de 6 millions d'euros.

« Nous avons mis en œuvre avec les territoires un instrument très efficace. Bon nombre de projets n'aurait pu voir le jour sans cette dynamique de contractualisation territoriale que la Région a initié en 2016. Sur la période 2017-2022, 20 projets du territoire de Saint-Lô ont déjà bénéficié du soutien de la Région pour un montant total de plus 4,74 millions d'euros. Ce nouveau contrat que nous signons aujourd'hui avec Saint-Lô Agglo traduit notre volonté de poursuivre notre engagement pour le développement de projets qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Le nouveau contrat de territoire signé par la Région et Saint-Lô Agglo porte sur les projets suivants :

5 opérations concernent la thématique du sport :

- ✓ La réhabilitation de la piste d'athlétisme Berthelem à Saint-Lô,
- ✓ L'agrandissement et la réhabilitation du bâtiment du stade de rugby de l'Aurore à Saint-Lô,
- ✓ La réalisation d'un équipement sportif de proximité à Saint-Jean-d'Elle,
- ✓ La rénovation énergétique du centre aquatique de Saint-Lô,
- ✓ La rénovation énergétique de la piscine de Saint-Amand.

4 projets portent sur la thématique du développement économique :

- ✓ 3 réhabilitations de zones d'activités la Croix carrée à Agneaux, Capelle/Delta et la Chevalerie à Saint-Lô,
 - ✓ La réhabilitation d'un bâtiment en atelier relais.
- Saint-Lô Agglo a dédié plus de 400 hectares aux parcs et zones d'activités.

29 zones d'activités économiques sont réparties sur l'ensemble de l'Agglomération dans les domaines tels que l'agroalimentaire, le secondaire ou le tertiaire.

4 projets permettent de redynamiser le commerce et les centres-bourgs :

- ✓ L'achat et l'agrandissement du dernier commerce à Remilly-les-Marais,
- ✓ La rénovation du bâtiment dernier commerce multi-services à Le Lorey,
- ✓ La construction d'une halle dans le bourg de Quibou.
- ✓ L'action collective pour la dynamisation du commerce et de l'artisanat avec le programme ACTe d'aide à la modernisation des commerces, abondé à hauteur de 145 000 € par l'EPCI et 400 000 € par la Région.

2 projets portent sur la thématique culturelle :

- ✓ La rénovation du cinéma-théâtre à Condé-sur-Vire,
- ✓ La réhabilitation de la Scène de Musiques Actuelles (SMAC) le Normandy à Saint-Lô.

2 projets de mobilité :

- ✓ La réalisation d'un pôle d'échange multimodal à Saint-Lô,
- ✓ L'aménagement de l'itinéraire cyclable entre Condé-sur-Vire et Torigny-les-Villes.

1 projet sur la thématique de la santé :

- ✓ La construction d'une Maison de Santé pluriprofessionnelle à Canisy.

LA VISITE DE LA ZONE D'ACTIVITE DE LA CROIX CARREE A AGNEAUX

La signature du contrat était précédée de la visite de chantier de la requalification de la ZA de la Croix Carrée à Agneaux. Cette opération est inscrite au contrat de territoire 2023-2027 pour un coût de 1,08 million €

Saint-Lô Agglo s'engage dans un réaménagement global de la zone d'activités qui va permettre de structurer l'offre d'accueil foncière des entreprises mais également de favoriser la mutation économique, écologique et numérique de la ZAE. Aménagée dans les années 90, la zone d'activités de la Croix Carrée est située sur la commune d'Agneaux.

Afin de promouvoir un développement économique équilibré, respectueux de l'environnement et garant d'un cadre de travail de qualité, Saint-Lô Agglo a décidé de rénover la zone d'activités économiques de la Croix Carrée pour en faire un parc d'activités exemplaire.

Le projet de rénovation qui s'étend sur 15 000 m² consiste en :

- La rénovation de voiries ;
- La désimperméabilisation d'environ 600 m² de surfaces ;
- L'aménagement de 31 places de stationnement perméables ;
- La création de trois bassins d'infiltration des eaux pluviales souterrains ;
- Le changement de candélabres par des moyens hybrides (solaires et connectés au réseau)
- La mise en accessibilité des quatre arrêts de bus de la zone d'activités et l'installation de deux abris bus pour les arrêts dans le sens Villechien (Agneaux) vers Pôle Agglo 21 (Saint-Lô).

Le projet d'aménagement élaboré vise à améliorer la qualité de vie des salariés et des usagers de la zone d'activités à travers son aménagement paysager et du mobilier adapté.

Ainsi, Saint-Lô Agglo a pour ambition d'accompagner et de promouvoir les orientations RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des entreprises de la zone.

Quelques actions et ambitions phares du projet :

- Présence de 2 micro-crèches interentreprises sur le territoire,
- Souhait de restaurer 600 m² de verdure dans une zone très minérale,
- Ateliers de sensibilisation au numérique,
- Duoday - insertion des personnes en situation de handicap,
- Broyage et réemploi sur place des enrobés dans la rénovation des voiries limitant l'empreinte carbone du chantier,
- Concertation et dialogue avec les entreprises, partenaires, élus.
- Mise en place d'un collectif des entreprises de la zone (règlement intérieur, charte locale).

Contacts presse :

Région Normandie : Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 –
emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Saint-Lô Agglo : Corinne Descours – tel : 02 14 29 00 40 - corinne.descours@saint-lo-agglo.fr